

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE
N° 1-1664 rév. 12

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

ASS GENERALE LABORATOIRES D'ANALYSES DE L'ENVIRONNEMENT
N° SIREN : 397997594

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17043 : 2010**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'organismes de comparaisons inter laboratoires en :
and Cofrac rules of application for the activities of providers of interlaboratory comparisons in :

OCIL-ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES - QUALITE DE L'EAU
PT PROVIDERS-ENVIRONMENT / SOLID MATRICES - WATER QUALITY
OCIL-BIOLOGIE MEDICALE / MICROBIOLOGIE
PT PROVIDERS-MEDICAL BIOLOGY / MICROBIOLOGY

réalisées par / *performed by :*

Association Générale des Laboratoires d'Analyses et d'Essais (AGLAE)
Parc des Pyramides
427, rue des Bourreliers
59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

Date de prise d'effet / *granting date* : **21/01/2022**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/07/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1664 Rév 11.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1664 [Rév 11](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1664 rév. 12

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Association Générale des Laboratoires d'Analyses et d'Essais (AGLAE)
Parc des Pyramides
427, rue des Bourreliers
59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN

Dans son unité :

- **Comparaisons Interlaboratoires**

Elle porte sur l'organisation des comparaisons interlaboratoires suivantes :

SECTEUR D'ACTIVITE : ENVIRONNEMENT

Portées générales (*, **)

| OCIL - ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques | | |
|---|--|---|
| Entité soumise à l'essai d'aptitude | Caractéristique / Mesurande | Protocoles d'organisation |
| EAUX DOUCES : EAUX PROPRES EAUX MINERALES NATURELLES NON ATYPIQUES EAUX NATURELLES | Chimie de base Indices Métaux Micropolluants organiques Analyses organoleptiques | Protocole PR-6-01 « Mise en œuvre des EIL » |
| EAUX MINERALES ATYPIQUES | Chimie de base Métaux Micropolluants organiques | |
| EAUX RESIDUAIRES | Chimie de base Indices Métaux Micropolluants organiques | |
| EAUX SALINES ET SAUMATRES | Chimie de base Indices Métaux Micropolluants organiques | |

* *Portée flexible : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est reconnu compétent pour modifier, développer et mettre en œuvre toute comparaison interlaboratoire dans le cadre des domaines de compétences couvert par les portées générales et selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.*

| OCIL - ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses biologiques et microbiologiques | | |
|---|---|---|
| Entité soumise à l'essai d'aptitude | Caractéristique / Mesurande | Protocoles d'organisation |
| EAUX DOUCES : EAUX PROPRES EAUX MINERALES NATURELLES NON ATYPIQUES EAUX NATURELLES | Microbiologie Ecotoxicologie Parasitologie Hydrobiologie | Protocole PR-6-01 « Mise en œuvre des EIL » |
| EAUX RESIDUAIRES | Microbiologie Ecotoxicologie | |
| EAUX A USAGE MEDICAL : EAUX DEMINERALISEES STERILES ou EAUX ULTRA PURES | Microbiologie | |
| EAUX SALINES ET SAUMATRES | Microbiologie | |

* *Portée flexible : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est reconnu compétent pour modifier, développer et mettre en œuvre toute comparaison interlaboratoire dans le cadre des domaines de compétences couvert par les portées générales et selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.*

| OCIL - ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques | | |
|---|--|---|
| Entité soumise à l'essai d'aptitude | Caractéristique / Mesurande | Protocoles d'organisation |
| MATRICES SOLIDES | Chimie de base Indices Métaux Micropolluants organiques | Protocole PR-6-01 « Mise en œuvre des EIL » |

* *Portée flexible : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est reconnu compétent pour modifier, développer et mettre en œuvre toute comparaison interlaboratoire dans le cadre des domaines de compétences couvert par les portées générales et selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.*

SECTEUR D'ACTIVITE : BIOLOGIE MEDICALE

Portée générale (*, **)

| OCIL - BIOLOGIE MEDICALE / MICROBIOLOGIE / Bactériologie | | |
|---|---|---|
| Entité soumise à l'essai d'aptitude | Caractéristique / Mesurande | Protocoles d'organisation |
| LIQUIDES BIOLOGIQUES (sang et dérivés, urine) | Analyses bactériologiques Analyses cytologiques Détection d'antigènes | Protocole PR-6-01 « Mise en œuvre des EIL » |
| ECHANTILLONS d'origine HUMAINE ou SYNTHETIQUE (LCR, expectoration, selles...) | Analyses bactériologiques Analyses cytologiques | |

* *Portée flexible : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est reconnu compétent pour modifier, développer et mettre en œuvre toute comparaison interlaboratoire dans le cadre des domaines de compétences couvert par la portée générale et selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.*

Portée générale (*, #)

| OCIL - BIOLOGIE MEDICALE / MICROBIOLOGIE / Mycologie | | |
|---|------------------------------------|---|
| Entité soumise à l'essai d'aptitude | Caractéristique / Mesurande | Protocoles d'organisation |
| LIQUIDES BIOLOGIQUES (sang et dérivés, urine) | Analyses mycologiques | Protocole PR-6-01 « Mise en œuvre des EIL » |

* *Portée flexible : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est reconnu compétent pour modifier, développer et mettre en œuvre toute comparaison interlaboratoire dans le cadre des domaines de compétences couvert par la portée générale et selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.*

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **21/01/2022** Date de fin de validité : **31/07/2025**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Julien SENEZ

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1664 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr